



# TEPHINET

## 12<sup>e</sup> Conférence Scientifique Régionale des Amériques

**BRÉSIL**

Septembre 2023

### Exemple de résumé

Ce résumé a été reconnu comme la troisième meilleure présentation orale par un stagiaire d'un FETP avancé/intermédiaire lors de la 10<sup>e</sup> Conférence scientifique régionale des Amériques à Cartagena, Colombie. Veuillez consulter ce résumé comme un excellent exemple de la façon dont les résumés devraient être structurés.

**Titre :** Estimation de la mortalité maternelle due à l'avortement illégal - Mexique, 2002-2014.

**Auteur :** Nilza Rojas-Arroyo

#### Contexte :

La mortalité maternelle est un indicateur de la qualité, de l'accessibilité des services de santé et du développement social dans le monde, de sorte que son suivi est effectué de manière étroite et opportune. En particulier, pour le Mexique, l'avortement non médicalisé constitue toujours une cause importante de mortalité maternelle.

#### Méthodes :

Il s'agit d'une étude écologique, dans laquelle une estimation des décès maternels dus à l'avortement illégal est réalisée. Les informations ont été utilisées à partir de la Direction générale de l'information sanitaire (DGIS) du ministère de la Santé du Mexique, et les codes proposés dans le Journal international de la santé des femmes, en utilisant les codes de la Classification internationale des maladies (CIM-10), X édition : O05 (autres avortements), O06 (avortement non spécifié) et O07 (tentatives d'avortement ratées) pour la cause sous-jacente de mortalité.

#### Résultats :

Au Mexique, 15.310 décès maternels ont été signalés, toutes causes confondues, entre 2002 et 2014. 3 % du total (507 décès), correspondaient à des décès dus à tous les types d'avortement, dont 435 étaient des décès par causes sous-jacentes d'avortements non précisés et d'autres avortements. Au cours de cette période, aucun décès n'a été dû au code O07, tentative d'avortement ratée. Le taux de mortalité maternelle due à l'avortement illégal dans le pays est resté en baisse au cours de la période 2002-2014, au cours de laquelle une diminution de 10% du total des décès a eu lieu, ce qui se traduit par une diminution de cinq décès par an. L'entité ayant le plus faible taux de mortalité maternelle en raison de l'avortement illégal est la ville de Mexico avec un taux de 1,90 décès pour 100 000 NV, qui pour la période 2002-2007, avant la légalisation de l'avortement, avait un taux égal à la moyenne nationale, ce qui signifie une diminution de 5,8% entre les deux périodes.

#### Conclusion :

La tendance de l'incidence des décès maternels dus à l'avortement illégal dans le pays est restée à la baisse au cours de la période étudiée, avec une diminution notable depuis 2008. Cependant, elle est toujours considérée comme un problème de santé publique, puisque le fait que les décès continuent de se produire nous indique que le nombre d'avortements clandestins est plus élevé.